



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le 05/04/2018

SLO

ID : 081-218102572-20180326-2018DEL18-DE

Date de la convocation  
20.03.2018

L'an deux mille dix huit et le vingt six mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 18/18

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, SAMATAN, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, PEYRONIE; Mme PELLEGRINI

**Absents** : Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr GRIALOU  
Mme ANGLES procuration à Mr MARTY  
Mme THUEL procuration à Mr DE GUALY  
Mr BARDY

**Secrétaire** : Mr FABRE.

Objet de la délibération

**CONSTRUCTION  
D'UN ESPACE  
CULTUREL,  
ASSOCIATIF ET  
EVENEMENTIEL DE  
LA GARE : DEMANDE  
DE SUBVENTION  
ETAT**

L'enveloppe financière prévisionnelle du projet d'espace culturel, associatif et évènementiel de la gare s'est fiabilisé au titre de la phase pro. Au vu de l'évolution de l'assiette subventionnable de ce projet il est proposé de solliciter auprès de l'Etat, une subvention au titre de la D.E.T.R. dans le cadre du plan de financement prévisionnel suivant :

Région	533 245 €	18%
Département	439 204 €	15%
Etat	738 007 €	25%
Agglomération Grand Albigeois	533 245 €	18%
Ville de Saint-Juéry	708 328 €	24%
	2 952 030 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le nouveau plan de financement présenté ci-dessus.

INDIQUE que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération sont inscrits au budget de 2018 de la commune.

SOLLICITE la subvention inscrite dans le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tous documents concernant la subvention demandée.

**5 ABSTENTIONS**  
*Adopté à la majorité*



Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 4 avril 2018  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental